

Ouvrage défensif de la deuxième guerre mondiale : la Redoute 117

La résistance intrépide de la Redoute 117 avec le caporal BERTHET devant REMERING

Le Moyen Age marquait l'entrée des bourgades par d'impressionnants ouvrages défensifs. REMERING possède également sa « porte de ville » sous la forme d'un incontournable petit bloc de béton qui accroche le regard en fond de perspective de la principale route d'accès au village. Elevé au rang de mémorial, il s'agit probablement du blockhaus le plus connu des passants et des néophytes de la région.

Avec un état d'esprit digne de l'image qu'on se fait des chevaliers, le Caporal Georges BERTHET et ses hommes ont combattu ici il y a 70 ans. Il nous livre enfin la mémoire de ce lieu si familier aux gens d'ici, une très belle façon de découvrir cet édifice et son histoire.

témoignage

Georges BERTHET (Caporal à la C.M. 7 du 2/41 R.M.I.C. - classe 1936) :

*« Appelé à l'activité le 2 septembre 1937, je me trouve encore sous les drapeaux à la déclaration de guerre, avec le grade de caporal, affecté à la C.M. 7 du 2/41 R.M.I.C. Nos troupes occupant le secteur, je lie connaissance dès 1938 avec la famille d'Emile RIFF de REMERING. En effet, ne pouvant, pour des raisons financières, rentrer à VERSAILLES que pour les permissions dites de longues durées, je me rends au domicile de cette famille lors des nombreuses fins de semaines. Je dors chez eux et, en journée, je participe aux travaux agricoles, tels que la récolte des pommes de terre. Après l'évacuation de la population, je cantonne dans leur maison jusqu'à la fin du mois d'avril 1940 où je prends possession, avec mon groupe, de la **Redoute 117**.*

Personne avant nous n'occupait la Redoute 117. De toute façon, le béton frais de l'ouvrage à peine achevé manque encore de dureté. Les premiers jours, des gouttes d'eau perlent et tombent même du plafond ! De nombreux équipements manquent et ne seront jamais posés, tels que la porte blindée, le système coulissant des créneaux. Par contre, un amoncellement de moellons protège la face Nord du bloc contre les impacts directs d'obus.

Au mois de mai, une délégation de notre Etat-major, conduite par le Général HUBERT, commandant le 20^e Corps d'Armée, inspecte les positions et en particulier la défense de l'entrée de REMERING. Au cours de l'entretien, le Général me dit : « Je compte sur vous, caporal, vous avez à défendre un point névralgique. La Redoute 117 est la position d'honneur de votre régiment ». Je réponds aussitôt : « Je prends l'engagement de résister jusqu'au dernier homme ! ». Cette décision satisfait particulièrement le Commandant DUMESNIL, chef du 2/41 R.M.I.C. qui ne tarde pas à me féliciter en m'offrant, quelques heures après, un litre de rhum, élixir fort apprécié par l'équipage le 14 juin.

La mission du petit ouvrage consiste à interdire le passage des troupes allemandes, à l'intersection de la Route Nationale 56 (PUTTELANGE-SARRALBE) avec la Route Départementale 174 I - 156 D (SARREGUEMINES-REMERING). Il doit aussi défendre l'entrée de REMERING, situation d'autant plus délicate qu'elle s'avère le seul passage sur terre ferme des alentours. En effet, des murs de béton bordent la route et empêchent l'inondation de recouvrir la chaussée. Cette position anéantie, l'armée allemande pourrait effectuer sa percée. Avant de nous quitter, le Général HUBERT donne la consigne de n'entrer en action qu'à la dernière limite, ceci pour ne pas révéler les armes de défense.

Le 14 juin au lever du jour, un lourd bombardement terrestre puis aérien se déclenche sur les lignes françaises, coupant très rapidement la ligne téléphonique. Des pièces d'artillerie sur la hauteur près de la route nationale nous prennent pour cible. Leurs tirs fréquents et précis nous gênent sérieusement. L'aviation quant à elle largue en piqué ses bombes près du R 117.

Dehors, les assaillants grouillent, l'un rampe, l'autre court, on voit un casque qui dépasse ici, une lueur instantanée là, ça bouge de partout, un léger brouillard flotte encore, on croit rêver ! J'essaie de suivre le rythme des cibles qui apparaissent, disparaissent, se succèdent. Tout va si vite, on vise, on tire une courte rafale, ça cavale encore.

L'inévitable se produit : instantanément, une force me projette en arrière, je tombe, sonné, blessé !

Je ne peux plus tirer, les blessures au bras gauche m'en empêchent.

Tout au long la journée, la Redoute 117 et ses abords subissent quatre tentatives de prises d'assaut. Que d'actions périlleuses ! J'admire le courage des soldats allemands.

A Hilsprich, au poste de secours du bataillon, une ambulance américaine du groupe sanitaire 118 attend les blessés. Elle me transporte d'abord à DIEUZE puis à LUNEVILLE.

Après un trajet en train, dans la nuit du 22 au 23 juin enfin, parmi les premiers, on me transporte par ambulance allemande dans l'hôpital complémentaire au lycée Victor Hugo à BESANCON (Frontstalag 142). Le 23 juin un médecin allemand, assisté du médecin capitaine GALLOIS, m'opère aux yeux.

Mes blessures se détaillent comme suit :

. Eclats d'obus dans le bras, la main, la région sus-claviculaire gauches ainsi que dans la main droite. Dans la seule main gauche logent six éclats en situation palmaire. Une fracture du quatrième métacarpien couronne le tout.

. 8 à 9 éclats à la face, une plaie pénétrante à l'œil droit, deux petits éclats de cornée à l'œil gauche, une hémorragie sous-conjonctivale.

Le criblage oculaire occasionne la perte de vision définitive de l'œil droit, une conjonctivite chronique et une hyperhémie à l'œil gauche. Pendant toute ma vie, ces séquelles nécessiteront un traitement quotidien, sous instillations.

Le 18 août 1940, je suis transféré à l'hôpital Saint Jacques de BESANCON. Je recouvre la liberté quelques jours plus tard, reconnu définitivement inapte par un conseil de réforme allemand.

Avant de franchir la sortie, les soldats allemands de faction au poste de garde nous rendent les honneurs !

En 1979, l'Amicale des Anciens des 41 et 51 R.M.I.C. et la municipalité de REMERING élèvent la Redoute 117 au rang de mémorial pour le sacrifice suprême de tant de camarades, morts au champ d'honneur. Aucune distinction ne vient sanctionner la bravoure, le courage, le dévouement de mes frères d'armes. Il s'agit là de mon plus grand regret ».